

DEMANDE D'OUVERTURE DE CREDIT

Raison sociale. :
Adresse commerciale. :
Code postal : Téléphone :
Nombre d'années d'opération. :

Nom du propriétaire : Date de naissance :
Numéro d'assurance social :
Adresse : Téléphone :

Si une compagnie ou association, donnez les noms des associés et / ou directeurs et leur adresse de leur résidence :

Nom de la banque ou caisse :
Adresse : Téléphone :
Numéro de compte : Transit :

Références de crédit. Nom et adresse de fournisseurs. :

1.
2.
3.

Limite de crédit mensuelle demandée : \$..... Limite de crédit accordée : \$.....

CONDITIONS DE VENTE

1. Intérêts : Tout compte passé dû portera intérêts au taux de 18% l'an (1.5% par mois) calculé et composé mensuellement, lesquelles intérêts porteront eux même intérêt au même taux.

2. Dommage et intérêts liquidés : Au cas de défaut du client, le vendeur pourra exiger sans préjudice à tous les autres droits et recours à son choix, soit le paiement immédiat de tout solde dû en capital et intérêts ou de reprendre possession des marchandises vendues sans aucune indemnité ni remise des sommes déjà reçues. Dans tous les cas, le client s'engage de plus à verser, à titre de dommages et intérêts liquidés, une sommes additionnelle équivalent à 15% de tous soldes alors dû en capital et intérêts.

3. Élection du domicile et interprétation : Les parties conviennent que le présent contrat sera interprété selon les lois de la province de Québec et les parties élisent domicile dans le district judiciaire de Québec.

4. Réclamation : Toutes réclamations, pour quelque cause que ce soit, doivent être faites dans les dix jours de la réception de la marchandise. Le cas échéant le client devra obtenir l'autorisation écrite et confirmation d'un numéro de retour auprès du responsable du service à la clientèle. La responsabilité du vendeur en cas de défaut de fabrication, se limite aux garanties du fabricant.

5. Engagement du client : Le client s'engage à aviser promptement les Huiles Garant Inc de tous changements pouvant affecter les conditions des présentes.

6. Cautionnement : Dans l'hypothèse où le client est une personne morale, ses officiers, administrateurs, actionnaires, où représentants signataires des présentes déclarent être autoriser à agir pour et au nom de la personne morale et ils s'engagent personnellement, conjointement et solidairement avec la personne morale aux paiements de tous comptes en souffrance, des intérêts, et dommages et intérêts liquidés s'il y a lieu, renonçant aux bénéfices de discussion et de division.

7. Le client certifie que toutes les informations susmentionnées sont véridiques, déclare avoir lu, compris et reçu du vendeur s'il y a lieu toutes les explications nécessaires relativement aux conditions prévues aux présentes et déclare qu'aucune autre représentation ne lui a été faite.

Signé à _____ ce _____ ième jour de _____ 20____ Signature : _____

Autorisation et information de crédit : De plus, le client reconnais avoir été informé que Les Huiles Garant inc, constitue, sur la remise du présent document , un dossier concernant des renseignements personnel à mon égard ; ce dossier servira à l'analyse de la présente demande ainsi qu'à conclure et à exécuter, de temps à autre, un contrat de financement d'achat d'équipements ou encore pour l'évaluation de mon crédit à titre de caution ou pour l'achat de produits pétroliers.

Le client _____ autorise Les Huiles Garant Inc à vérifier l'information transmise et à se procurer en tout temps par les méthodes usuelles des renseignements sur son crédit, personnel ou d'entreprise, auprès de toutes personnes avec qui il entretiens des relations d'affaires, ainsi qu' avec toute agence ou bureau de crédit. Enfin, le client autorise son institution financière à divulguer toute information pertinente sur son crédit.

Signé à _____ ce _____ ième jour de _____ 20____ Signature : _____

SVP RETOURNER PAR TELECOPIEUR AU (418) 841-1627